

Déclaration liminaire de la CGT au CSE du réseau France 3 du 23 octobre

Le changement, c'est pour quand ?

Madame la Présidente, vous êtes à un tournant.

Il y a deux mois, lors de votre 1^{er} CSE, vous nous avez laissé espérer un changement de méthode dans la conduite du réseau régional de France 3. Vous mettiez alors en avant une approche plus collaborative dans le déploiement des projets, avec une attention particulière à la santé des salariés.

Si nous devons saluer votre gestion de la situation à Rouen suite à l'incendie de l'usine Lubrizol, nous sommes beaucoup plus réservés sur le traitement des dangers graves et imminents de Grenoble et d'Orléans. Plus de six mois après la tentative de suicide de deux salariées dans ces antennes, deux mois après les résolutions du CSE, aucun plan d'action n'est encore mis en œuvre et la direction n'a toujours pas répondu, comme la loi l'y oblige pourtant, aux préconisations des élus.

En réalité les choses patinent et nous avons même l'impression d'une résurgence de l'Ancien monde, une forme de « réaction » sur un certain nombre de dossiers, en particulier le fonctionnement du comité de pilotage de Grenoble qui devrait être paritaire et non piloté par la direction régionale.

Vous avez insisté, lors de votre arrivée, sur la qualité de vie au travail et la nécessaire bienveillance dans les relations interprofessionnelles. Ce qui se passe actuellement au sein du collectif de France 3 Paris Ile de France nous inquiète au plus haut point. Deux de nos élus se sont vus remettre hier en main propre par la RH une lettre les menaçant de licenciement s'ils n'acceptaient pas dans les deux jours la modification de leur contrat de travail. C'est d'une grande violence, à plus forte raison dans un contexte de fragilité des personnels techniques, qui subissent un projet contesté de toutes parts et qui jugent leur avenir incertain.

Au sein de cette instance, nous estimons que nous ne sommes pas au rendez-vous de la promesse concernant la conduite des projets. Le contrat a déjà connu des coups de canif : le déploiement du mode playlist se fait dans les locales, comme se sont toujours faits les projets technologiques dans le Réseau, c'est à dire sans associer les salariés, sans en évaluer les impacts et sans consulter le CSE ; l'information-consultation sur l'évolution de l'organisation du numérique au sein des antennes nous paraît pour le moins lacunaire : apparition de nouveaux postes d'encadrement non décrits, absence d'information sur les mouvements au niveau central, absence de plan d'accompagnement détaillé. L'approche est somme toute très similaire à celle qui avait cours du temps de votre prédécesseur.

Il est plus qu'urgent de donner un signal fort – et durable – de votre volonté d'associer les représentants du personnel à la vie de notre établissement. Il ne suffit pas de le dire, il faut que cela se traduise dans les faits. Or, nous déplorons vivement la manière dont est considérée la commission santé, sécurité et conditions de travail, instance de premier plan, pourtant traitée avec légèreté par la direction des ressources humaines du réseau, qui rechigne à fournir une information précise et transparente, documents à l'appui, ou à associer ses experts de la santé, quand leur apport pourrait bénéficier à l'intérêt commun.

Nous le disons ici : en matière de santé et de dialogue social, si les choses ne peuvent nécessairement pas changer du tout au tout du jour au lendemain, les signes, eux doivent être immédiats et tangibles.

Paris, le 23 octobre 2019